

PAT de Mulhouse Alsace Agglomération

PAT de Mulhouse Alsace Agglomération - "Soyons food !"

Date de la dernière actualisation : 30/07/2025



› PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 2**

› Date de labellisation : **2021**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Grand Est

Haut-Rhin

Mulhouse Alsace Agglomération, l'une des plus grandes agglomération du Grand Est est composée de 39 communes et 280 000 habitants environ soit plus d'un tiers de la population du Haut-Rhin.

m2A se caractérise par un territoire plutôt urbain, à proximité de la Suisse et de l'Allemagne, au cœur des axes de communication européens et avec seulement 25 % de son territoire dédié à l'agriculture.

Depuis 2009, m2A a inscrit l'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture locale et respectueuse de l'environnement comme un axe fort de sa politique en matière de développement durable. Elle apparaît à la fois comme une déclinaison du Plan Climat et comme un levier pour la transition énergétique puisque 1/3 de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), responsables du changement climatique, est lié à notre alimentation. L'impact de nos choix alimentaires sur le climat et l'environnement est donc important.

Par conséquent, cette action de la collectivité pour une agriculture durable passe en priorité par le développement des circuits courts et de l'agriculture biologique, à la vente au particulier comme dans la restauration collective. En outre, l'agriculture durable privilégiant les circuits courts constitue un facteur de développement économique du territoire. Le rôle de m2A consiste notamment à :

- faciliter l'émergence des initiatives : mise en cohérence et recherche de complémentarités, animation territoriale afin de faciliter l'émergence de nouveaux projets et recherche de nouveaux partenaires,
- accompagner les projets : accompagnement méthodologique de montage de projets,
- sensibiliser, communiquer et accompagner le développement des circuits courts : communication sur les circuits courts existants afin de pérenniser et renforcer l'offre existante, financement de certaines actions et maîtrise d'ouvrage de certains projets.

Cet engagement s'est traduit par le développement des circuits courts et de l'agriculture biologique, à la vente au particulier comme dans la restauration collective, en appuyant les acteurs présents sur le territoire et en travaillant avec les différentes communes.

Cette démarche vise à donner à la population de l'agglomération un meilleur accès à une alimentation saine, locale, issue d'une agriculture respectueuse de l'environnement et équitable. La restauration périscolaire constitue un levier de développement de ce projet.

L'introduction de produits issus de l'agriculture biologique et d'autres produits sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) ou de mention valorisante doit s'intégrer dans cette démarche de recherche de la meilleure qualité possible avec un objectif premier de répondre aux exigences de la loi des Etats Généraux de l'alimentation.

L'ensemble des actions en matière d'agriculture durable sur le territoire, existantes ou à développer, sont inscrites à la fois : - dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) labellisés en juin 2018 et août 2021 par le Ministère de l'Agriculture, - et dans le Contrat Territoire Eau Climat (CTEC) signé avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse le 27 juin 2019.

Chiffres clés du territoire



Contexte

272 677 habitants

39 communes

620,58 habitants/km²

439,39km² de communes

456,26 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

20% de taux de pauvreté

11,85% de chômage

21 450€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

42 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,96 associations par 10 km²

0,15 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

13 324,18 hectares de SAU

30,32% de SAU

dont 6,31% de SAU en bio

dont 7,15% de légumineuses

dont 7,34% de prairies permanentes



Structures agricoles

239 exploitations

40 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau

9 545 185,65m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en baisse de 1,44% depuis 5 ans

37,90 de haie/ha de SAU



Distribution

449 enseignes de distribution

dont 76 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

1 990 emplois dans la transformation

-0,15% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

64 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine

dont 18 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Mulhouse Alsace Agglomération (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COPIL Sud Alsace

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › Région Grand Est
- › CeA
- › DDT du Haut-Rhin
- › Agence de l'eau Rhin-Meuse

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › EM Strasbourg
- › AFUT

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'agriculture d'Alsace
- › Bio en Grand Est
- › SAFER
- › Terre de Lien Alsace

Acteurs de la restauration collective

- › Périscolaire m2A

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Rhenamap
- › La Brique 48

Acteurs du social

- › CCAS Mulhouse
- › CLS Mulhouse
- › Maison de l'emploi et de la formation (MEF68)

Acteurs environnementaux

- › Régie de l'Eau de Mulhouse (PSE)
- › Bio en Grand Est

Autres

- › Les membres du COTECH et du COPIL

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la restauration collective

- › API
- › Alsacienne de restauration

Acteurs de la restauration commerciale

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Représentants des consommateurs

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la santé

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs du social

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Autres

- › Artisans boulangers, charcutiers, ...

Les objectifs stratégiques du projet

5 axes ou objectifs stratégiques déclinés en 17 objectifs opérationnels

Axe 1 : développer l'autonomie alimentaire du territoire

Axe 2 : développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental : agriculture locale et AB

Axe 3 : permettre l'accessibilité à tous à une alimentation saine et de qualité

Axe 4 : maintenir et développer l'emploi dans la filière alimentaire de proximité

Axe 5 : contribuer à une filière équitable

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture urbaine	Développer l'agriculture urbaine en quartier prioritaire	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Marmite à projets	Action réalisée
	Organisation des filières	Étude systèmes alimentaires en Sud Alsace	Action en cours
	Organisation des filières	Marmite à projets	Action réalisée
	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Mise en œuvre des paiements pour services environnementaux (PSE)	Action en cours
	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Mise en place d'une cellule foncière pour l'installation et la transmission d'agriculteurs de productions vivrières	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

- › Autre (champ libre)
 - Tableau de bord de suivi d'indicateurs en interne

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

COPIL commun avec les PAT du Sud Alsace : co-portage de l'étude systèmes alimentaires, dont découle la première action "Mangeons local en Sud Alsace".

Coopération interterritoriale

Oui

Inter-PAT Alsace : sécurité sociale de l'alimentation, filière légumineuse

Réseau Partaage : collaboration lors du séminaire "Mangeons en Sud Alsace" le 19 mars 2024, participation aux inter-PAT régionaux

PAT membre des réseaux

- › Réseau Partaage
- › Inter-PAT Alsace

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Les aides de l'Agence de l'eau
- › La politique européenne de développement rural et le Feader
- › Les aides des Régions
- › Politique de la ville et contrat de ville
- › Financements privés (mécénat, fondations, financement participatif et sponsoring, établissements financiers)
- › Plan de relance

Moyens humains

0.9 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Mélanie HABY

0389667059

melanie.haby@mulhouse-alsace.fr

Service Transition écologique et climatique

Chargée de mission PAT

9 avenue Konrad Adenauer

68390 Sausheim

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)